Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 056-215601774-20260213-DEL2026_01_04-DE

2026/

COMMUNE DE PLUVIGNER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2026

N° DEL2026_01_04

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 29
Présents : 25
Votants : 28

L'an deux mille vingt-six, le jeudi douze février à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme HINGRAY Diane, Maire.

25 Elus présents lors du vote : HINGRAY Diane ; OLLIVIER Sylvie ; LE PALLEC Fabien ; LE GOUEFF Viviane ; RENEVEY Alexis ; LE BOULAIRE Patricia ; KERSUZAN Jean-Marie ; DOUSSELIN Emmanuel ; LEREDE Michel ; PILLET Gérard ; THOMAS Patrice ; REMOUÉ Christine ; AJAX Luiguy ; LOIZEL-CADORET Catherine ; LE GOLVAN Patrick ; ALLANO Françoise ; CARÉRIC Mélanie ; POTEL Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; RIO Aurélie ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; LE CAM Jean-Michel ; RICHARD Bruno ; CHATELAIN Christiane.

3 Pouvoirs :
M. BOTUHA Eric donne pouvoir à Mme LE GOUEFF Viviane.
M. LE MAREC Jean-Luc donne pouvoir à Mme LOIZEL-CADORET Catherine.
Mme HADDAOUI Sarah donne pouvoir à Mme OLLIVIER Sylvie.

Absente :
Mme COLOMBET Mylène

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REMOUÉ Christine
DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 6 février 2026
OBJET : FINANCES BUDGET – TRAVAUX DE SECURISATION ET D'AMENAGEMENT DE LA RUE HENT GUIR – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la décision n° DEC2026_03 portant demande de subvention pour les travaux d'aménagement et de sécurisation routière de la rue Hent Guir à Pluvigner dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2026,

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 056-215601774-20260213-DEL2026_01_04-DE

Considérant que l'État accompagne les projets d'investissement des collectivités territoriales, notamment au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et du Fonds vert, en faveur des travaux pour la sécurisation routière,

Considérant que la commune souhaite engager des travaux de sécurisation routière sur la voie Hent Guir à Pluvigner,

Considérant que le montant estimatif du projet de sécurisation de la rue Hent Guir, exprimé en euros hors taxe, s'élève à 362 240 € ; que les travaux de réseaux (eaux pluviales), d'un montant de 43 510 € ne sont pas éligibles au subventionnement DETR ; que le montant total éligible est donc de 318 730 € HT,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE LE PLAN DE FINANCEMENT CI-APRES, RELATIF AUX TRAVAUX DE SECURISATION ROUTIERE ET D'AMENAGEMENT DE LA RUE HENT GUIR :**

Dépenses € HT		Recettes € HT	
Coût total des travaux	362 240 €	Financeurs	
Dont travaux éligibles	*318 730 €*	Etat (DETR 2026)	95 619 € (30 % des travaux éligibles)
		Autofinancement	266 621 €
TOTAL	362 240 €		362 240 €

- **AUTORISE MADAME LA MAIRE A PRENDRE TOUTE DECISION RELATIVE A L'EXECUTION DE LA PRESENTE DELIBERATION ET A SIGNER TOUT DOCUMENT Y AFFERENT.**

VOTES : 28 pour

A PLUVIGNER, LE 13.02.2026

LE MAIRE,
DIANE HINGRAY

MAIRIE DE PLUVIGNER 56 (Morbihan)

LE SECRETAIRE,
CHRISTINE REMOUÉ

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire après transmission au contrôle de légalité et publication le :

24 FEV. 2026